

Présents : Mmes CLÉMENT, DAGOREAU, VAUCHER, BOURACHOT, PARENT, CHABRIDON Mrs GUILLEMIN, REVILLON, PERSICO, BENON, LEBEAU, RAVAT et PANNETIER

Excusés : Mr RAY et Mme VIARDOT

Mme PARENT est désignée secrétaire de séance

Mme Le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour deux délibérations concernant le projet de contrat entre l'Etat et l'ONF, ainsi qu'une demande de subvention de la part d'une association : le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte ces rajouts. Après lecture, le compte rendu de la séance du 21 Septembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel

A la suite de la consultation lancée par le centre de gestion de Saône-et-Loire, il ressort que la proposition la mieux disante, vient de la société d'assurances AG2R la mondiale ayant pour gestionnaire Gras Savoye. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, décide d'opter pour une formule de remboursement des indemnités journalières avec 10 jours de franchise et un remboursement des charges patronales à hauteur de 40 % pour les agents à temps plein, et 10 jours de franchise et 30 % pour les charges patronales pour les agents à temps partiel. (formules identiques aux contrats précédents sachant que les taux ont été revus à la baisse). Ce contrat prendra effet au 1^{er} Janvier 2022 jusqu'au 31 Décembre 2025.

Rapport CLECT

Le rapport présenté porte sur les années 2020 et 2021. Concernant les garderies périscolaires et au regard de la moyenne des charges annuelles examinées pour les années 2017/2018 et 2019, les attributions compensatrices en découlant représentent une somme totale de 46 981 euros à répartir aux communes concernées. Concernant les charges relatives aux ZAE, la CLECT n'a pas pu se prononcer. Elle le fera lorsque lui aura été soumis le protocole financier en cours d'élaboration. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents approuve le rapport de la CLECT 2021.

Projet de contrat Etat/ONF

La Fédération nationale des communes forestières nous alerte sur le projet de renouvellement du contrat passé entre l'Etat et l'ONF prévoyant une hausse des contributions communales pour financer le fonctionnement de l'ONF. Parallèlement à cette hausse, l'état prévoit également la réduction des effectifs de l'ONF pour réduire les coûts de fonctionnement. Considérant cette situation, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, demande à ce que l'Etat retire immédiatement la contribution complémentaire des communes propriétaires de forêts et exige le retrait du projet de contrat Etat/ONF 2021/2025.

Vente des capsules FDSEA

Suite à une rencontre avec les responsables du projet à la FDSEA, il est convenu dans le projet de convention que cette vente aurait lieu aux jours et heures d'ouverture de l'agence postale soit du lundi au vendredi de 13h30 à 15h30. La FDSEA fournira le matériel informatique indépendamment de celui de la poste et fera installer une ligne internet indépendante. La commune percevra une indemnité de 0,0036 euros TTC par capsule vendue et le loyer proposé pour le bâtiment est de 50 euros par mois. Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à signer ladite convention (sous réserve de l'accord de la FDSEA sur le projet présenté).

Demande de subvention

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, accepte de verser une subvention à l'association « Entends Dons Nous pour Aélys » d'un montant de 120 euros.

Compte-rendu de réunions diverses

-Mme BOURACHOT fait le compte-rendu de l'assemblée générale de l'association du don du sang. Cette association se porte plutôt bien et organise 8 collectes par an. Un appel est lancé pour que des nouveaux donneurs se manifestent. Il est également fait appel à de nouveaux bénévoles même si trois personnes ont intégré l'association cette année. Un hommage particulier a été rendu à M Marcel PARISSET.

-Syndicat des eaux : M GUILLEMIN présente le rapport 2020 sur la qualité de l'eau. 539 254 m3 ont été consommés cette année et on compte 5 563 abonnés. Les analyses microbiologiques sont conformes à 100 %

Questions diverses

-Les articles pour le bulletin municipal sont à rendre au 10 Novembre en version numérique de préférence.

-Concernant les aînés, la formule des bons d'achat ayant bien plu, le CCAS a décidé de reconduire cette formule pour un montant unitaire de 30 euros. D'autres commerçants de Fleurville seront associés cette année.

-La cérémonie du 11 Novembre aura lieu à 11 heures 15 suivie du verre de l'amitié

-La mairie sera fermée du 02 au 05 Novembre

La prochaine réunion aura lieu le 24 Novembre à 20 heures

Le Maire

